



# MODALITES D'INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRE et EXTRASCOLAIRE

## KIOSQUE FAMILLE

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée a mis en place un nouvel outil : le **KIOSQUE FAMILLE**. Le Kiosque Famille est une plateforme de services en ligne qui vous permet d'effectuer toutes les démarches administratives liées au service Enfance. Il est **L'UNIQUE** outil d'inscription et de réservation de la totalité des services périscolaire et extrascolaire.

Les démarches à effectuer vous sont précisées ci-dessous.

### 1 – Activation de votre compte

Rendez-vous sur le site <https://valdemeusevoiesacree.kiosquefamille.fr>



Cliquez sur « 1ère connexion » dans la partie j'ai un code famille.

Vous arriverez ensuite sur un écran où différentes informations vous seront demandées pour l'activation de votre compte.

**Code Famille :** sur le courrier ci-joint.

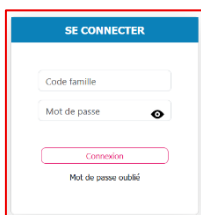
**Nom et Prénom :** inscrire également la même chose que précisé sur le courrier ci-joint.

Si ces informations sont erronées vous pourrez les modifier par la suite mais c'est sous ces critères que vous êtes actuellement enregistré dans le logiciel enfance.

Merci de compléter également la totalité des champs demandés.

Un mail de « validation de compte » vous sera envoyé (**confirmez l'activation de votre compte en cliquant sur le lien du mail**).

### 2 – Connexion à votre compte



Retournez sur le kiosque famille. Cette fois-ci, connectez-vous via cet encadré en renseignant votre code famille et le mot de passe que vous venez de définir.

Vous arrivez donc sur la page du kiosque famille.

**ATTENTION :** pour les enfants en **GARDE ALTERNÉE**, chaque parent doit créer son propre espace sur le kiosque famille afin de pouvoir réserver les activités sur ses semaines de garde.

Pour mettre en place une garde alternée :

- > Chacun des parents devra nous envoyer un mail à l'adresse [inscription.enfance.codecom@gmail.com](mailto:inscription.enfance.codecom@gmail.com) en nous précisant les modalités de facturation.
- > Ou nous faire parvenir le jugement mis en place

**IMPORTANT :**

Il est nécessaire de bien suivre les 2 étapes qui suivent :

n°1 : **INSCRIPTION** – pour inscrire vos enfants aux services.

n°2 : **RÉSERVATION** – pour réserver les jours de présences de vos enfants.

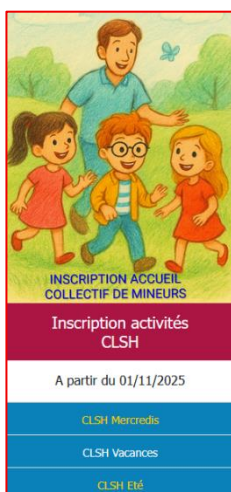
### 3 – Création de votre espace personnel et **INSCRIPTION**



#### **Pour le périscolaire :**

Dans l'onglet – « INSCRIPTION PÉRISCOLAIRES » cliquez sur « Pause méridienne, accueil du matin ou accueil du soir » et mettez à jour votre dossier famille. Si vous souhaitez inscrire votre enfant à plusieurs services périscolaires, vous devrez demander l'inscription individuellement. Aucune réservation ne sera possible sans passer par cette étape. La mise à jour du dossier famille est certes assez lourde mais elle est valable pour une année scolaire complète et pour la totalité des services jusqu'au 31/08.

Une fois votre demande d'inscription terminée, une validation doit être effectuée par nos services pour pouvoir passer à l'étape suivante, un mail automatique vous sera envoyé. Dès lors vous pourrez retourner sur le kiosque afin d'effectuer vos réservations en fonction de vos besoins.



#### **Pour l'accueil de loisirs du mercredi :**

Pour l'accueil de loisirs du mercredi, il suffira d'effectuer les mêmes démarches que pour le périscolaire dans l'onglet « INSCRIPTION ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS – partie CLSH Mercredis ».

#### **Pour les centres de loisirs des petites vacances ou les centres d'été :**

Pour les centres de loisirs, il suffira d'effectuer les mêmes démarches que pour le périscolaire dans l'onglet « INSCRIPTION ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS – Partie CLSH Vacances ou CLSH Été ». **Cette démarche sera à renouveler pour chaque centre de loisirs.**

Un emailing vous sera envoyé pour vous informer des dates d'ouverture des inscriptions. **Attention les délais d'inscription, de réservation ou d'annulation devront IMPERATIVEMENT être respectés (le service enfance se réserve le droit de refuser l'inscription ou la réservation de votre enfant pour les démarches hors délais).**

### 4 – **RÉSERVATION** de vos besoins de garde



C'est à vous de choisir les jours où vous souhaitez réserver les différents accueils de vos enfants. Pour cela cliquez sur l'onglet « **Réservation** ».

Pour chaque inscription de votre enfant, vous allez devoir cocher les jours pour lesquels vous souhaitez une réservation (où l'enfant sera présent) en cliquant sur « **modifier les réservations** ».

Un calendrier de réservation est alors à cocher.

Attention les réservations ou annulations doivent être faites :

> Pour les différents services périscolaires et les mercredis : 48h à l'avance

> Pour les centres de loisirs : à la date limite communiquée par emailing

Si vous êtes hors délais vous aurez une case en rouge et il vous sera impossible de procéder à la réservation, il en est de même pour l'annulation d'une réservation que vous auriez faite.

Pour chaque réservation ou modification que vous aurez effectué, un mail récapitulatif vous sera automatiquement envoyé. Vous pourrez également « visualiser vos réservations » dans le « MENU »

En cas de difficultés quelconques n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions vous guider dans vos démarches. **Aucune inscription ne sera validée en dehors du kiosque.**

CODECOM Val de Meuse-Voie Sacrée - 1 bis route de Senoncourt 55320 ANCEMONT

**SERVICE ENFANCE JEUNESSE**

Virginie DIETRICH  
03.29.88.85.83

[enfance-jeunesse@ccvmvs.fr](mailto:enfance-jeunesse@ccvmvs.fr)

Mylène BEUCHEY  
03.29.87.29.65

[enfance-administratif@ccvmvs.fr](mailto:enfance-administratif@ccvmvs.fr)